

**L214**

A n i m a u x

Mme Ilse AignerMinistère fédérale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la protection des consommateurs

Wilhemstraße 54

D - 10117 Berlin

Allemagne

Le 13 juillet 2011

Madame la ministre,

Le salon ANUGA, qui se tiendra en octobre prochain en Allemagne, a décidé d'interdire la présentation et la dégustation du foie gras. Cette décision a provoqué la colère de quelques producteurs français. Pourtant, elle est en cohérence avec la position de l'Allemagne qui a interdit l'alimentation forcée des animaux dès 1993.

Nous avons été atterrés de la réaction du ministre de l'Agriculture français qui n'hésite pas à faire du chantage pour que vous interveniez auprès des organisateurs de ce salon.

Et pour ce faire, il vous ment. La réglementation communautaire n'est pas respectée en France. Bien au contraire, notre pays s'illustre tristement sur le dossier du foie gras que nous suivons au plus près en tant qu'association de protection animale.

En effet, la France viole allègrement la Recommandation du Conseil de l'Europe de 1999 qui stipule que toutes les cages individuelles doivent avoir disparu au plus tard le 1^{er} janvier 2011. Nous sommes au-delà de cette échéance et pourtant, les salles de gavage françaises sont toujours équipées de ces cages qui accentuent les souffrances des canards soumis au gavage deux fois par jour. Vous trouverez ci-joint un courrier récent de la Commission européenne qui nous informe qu'elle est intervenue auprès de la France pour qu'elle applique la réglementation dans les meilleurs délais.

Jointes également à ce courrier, des vidéos issues de nos enquêtes sur la production de foie gras où vous pourrez voir les différentes étapes vécues par les animaux et les cages dans lesquelles ils sont maintenus en cours de gavage.

En interdisant la présentation de foie gras, le salon de Cologne a pris une décision respectueuse à la fois des animaux et de la réglementation européenne. Nous ne pouvons que vous encourager à soutenir cette position.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, nos respectueuses salutations.

Antoine Comiti
Président de L214